

Nous vivons dans un drôle de pays 29 juillet 2013

Trois événements récents laissent songeur le spectateur que nous sommes :

- 1) L'achèvement du débat sur la transition énergétique le 18 juillet ;
- 2) Le lancement raté du débat public sur le projet CIGEO concernant le stockage définitif et réversible des déchets radioactifs de haute activité et/ou à vie longue ;
- 3) Les réactions entraînées par la n^{ième} étude sur les conséquences en Corse de la catastrophe de Tchernobyl (26 avril 1986).

Voyons cela point par point.

Transition énergétique : après des mois d'un débat organisé, piloté serait sans doute un mot plus adapté, par le ministère de l'écologie sur la transition écologique devenue subrepticement énergétique, voilà qu'au dernier moment différentes parties prenantes au débat ont refusé d'entériner les propositions extrêmement contraignantes visant à imposer des restrictions draconiennes en matière de consommation d'énergie et à acter du hara-kiri nucléaire du pays. Au lieu de *propositions* rédigées par le ministère, sans que les moindres justificatifs soient apportés, ces parties prenantes ont réussi à imposer une « *synthèse du débat* » affichant nettement les différents points de vue en présence, en clair les points de désaccord.

Il n'en a pas fallu plus au ministre de l'Ecologie, fraîchement désigné, pour conclure le débat d'une phrase mémorable : *un débat national ne remplace pas le gouvernement*. Bref, *nolens, volens*, ce dont la société ne veut pas, le ministre semble déterminé à l'imposer à la population contre son gré et sans doute contre son intérêt.

Dans un communiqué de presse du 18 juillet le ministre a ajouté que « *le temps viendra de redonner aux élus de la République la capacité à agir sur l'avenir énergétique de la France* ».

Quelques jours plus tard, dans une interview au *Journal du Dimanche*, le ministre rappelait que, scrogneugneu, Fessenheim serait définitivement arrêté le 31 décembre 2016 mais il a omis de présenter comment il s'y prendrait pour imposer raison aux fournisseurs de gaz et de pétrole de la France. Personne ne lui a-t-il par ailleurs indiqué que l'énergie nucléaire était la seule énergie vraiment domestique et, qui plus est, une énergie économique pour le pays ?

En définitive le débat public annoncé depuis bientôt deux ans, semble avoir été un débat pour rien ou selon Laurence Tubiana, la modératrice du débat, un débat *non abouti*.

Drôle de pays !

Débat CIGEO : Devant se tenir du 15 mai au 15 décembre, avec interruption en aout, ce débat est prévu par la loi de 2006 (2^{ème} loi Bataille). Il est destiné à permettre au public de connaître l'état du projet CIGEO et à lui permettre d'exprimer son opinion, à l'ANDRA d'optimiser son projet afin de demander une autorisation de création en 2015 et à l'Etat de préparer la décision que doit prendre le parlement en principe en 2016. Il s'agit donc d'un débat très important pour toutes les parties prenantes mais pas un débat sur une décision à prendre sur un projet finalisé. Les opposants au projet ont officiellement refusé de participer au débat, le qualifiant de *débat bidon* et exigeant un référendum que la loi n'autorise pas.

Les réunions publiques ont commencé le 15 mai, plusieurs réunions ont été tentées mais toutes ont dû être interrompues au bout de 15 à 20 minutes : les opposants qui avaient déclaré ne pas vouloir participer au débat ont envahi les salles, poussé des huées, lancé des insultes et des boules puantes empêchant les organisateurs et le public d'échanger, que ses représentants soient ouverts au dialogue, pour ou contre le projet.

Triste spectacle mais le ministère, à notre connaissance, n'est pas intervenu pour évoquer la nécessité de respecter l'Etat de droit laissant à la Commission du Débat Public (un organisme public) le soin de gérer le fiasco et d'imaginer des formes alternatives de débat (forum internet, rôle donné à des experts dits indépendants désignés par les opposants). C'est important que le débat se poursuive, espérons que personne ne parlera de simulacre de débat. Pas sûr cependant que ce soit un pas en avant pour la démocratie.

La création de la Commission Nationale du débat public remonte à près de 20 ans (loi de 1995 dite Barnier du nom du ministre de l'environnement de l'époque) et constitue à l'évidence un progrès démocratique, une sorte de modernisation destinée à permettre des échanges entre l'administration, le public, les autorités de sûreté et l'industriel. Qui pourrait s'en plaindre ? Certains opposants au nucléaire seraient-ils aussi contre certains aspects de la démocratie ?

Drôle de pays décidément !

Effets en Corse de la catastrophe de Tchernobyl : La catastrophe de Tchernobyl remonte à plus de 27 ans les études pour en analyser les conséquences au plan sanitaire en France sont donc légion. Il y a une douzaine d'années, voulant défendre des malades corses de la thyroïde mais ne parvenant pas à faire reconnaître par les pouvoirs publics *l'origine nucléaire* de ces maladies, certains médecins et certains opposants au nucléaire ont alors décidé de diriger leur tir vers le Professeur Pellerin, aujourd'hui décédé, et ont obtenu en mai 2006 la mise en examen de celui-ci pour mise en danger de la vie d'autrui. En septembre 2011 la Justice a prononcé un non-lieu dans cette affaire ce qui entraîné un regain de motivation chez les plaignants.

Ne se tenant pas pour battus, les élus Corses ont alors commandité une nouvelle étude pour y voir clair. L'Hospedali Galliera a ainsi remis son étude finale le 4 juillet, celle-ci conclut, comme on pouvait le prévoir, à l'origine nucléaire du surcroît de maladies de la thyroïde observé en Corse, d'où réaction des élus, question au gouvernement et réponse de la ministre de la santé devant le Parlement. En bref pour la ministre l'étude italienne n'est pas concluante : *"Les études montrent de façon générale que, depuis une trentaine d'années, on assiste dans l'ensemble des pays développés à une augmentation du nombre de personnes atteintes par des cancers de la thyroïde. L'étude italienne ne permet pas aujourd'hui selon ses données méthodologiques d'établir un lien de cause à effet plus direct entre le nuage de Tchernobyl et le développement de ces cancers. D'où fureur de tous ceux qui, en France, veulent nuire à l'industrie nucléaire, se servent de malheureux malades pour faire peur de la radioactivité et n'hésitent pas à s'insurger contre la continuité du mensonge d'Etat."*

Ceux qui s'intéressent à ce vieux serpent de mer pourront se référer à l'avis du 24 juillet 2013 du Laboratoire d'Epidémiologie de l'IRSN sur le rapport italien publié (http://uarga.org/downloads/Documentation/irsn_24_07_13_note_danalyse_du_rapport_tchernobyl_en_corse.pdf). Ce document réfute point par point, dans le détail, tant la méthode de travail que les résultats et les conclusions de l'équipe italienne.

Déjà en novembre 2005 *Libération* avait publié un message adressé aux malades de la thyroïde imputant leur pathologie au passage en France du nuage radioactif en 1986 après l'accident de Tchernobyl. Ce message, cosigné par de la plupart des grands professeurs et médecins français spécialistes de ces questions, indiquait que « *ces malades français sont les otages d'un lobby anti-nucléaire et juridico-médical* ».

Drôle de pays où on réétudie les mêmes faux-problèmes pendant 15 ans aux frais des contribuables.

Bernard Lenail